

## TABLEAU RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS DE SERVICE

### BO n°8 du 21 février 2013

- 36h consacrées aux activités pédagogiques complémentaires (APC)
- 24h d'organisation et de suivi des dispositifs d'aide
- 24h de concertation pour : les conseils de maîtres, les conseils de cycles, les relations avec les parents, la continuité pédagogique école/collège, l'élaboration et le suivi des élèves à besoins repérés
- 6h de participation aux conseils d'école
- 18h de formations de circonscription

Ecole :

Directeur :

Année scolaire :

### Conseils des maîtres

Date	Objet	Durée

### Conseils de cycle

Date	Objet	Durée

Conseils d'école (6h)		
Date	Objet	Durée

Dates de rencontres avec les familles

6h de solidarité	
1 <sup>ère</sup> demi-journée	
2 <sup>e</sup> demi-journée	

Journée de pré-rentrée	
1 <sup>ère</sup> demi-journée	
2 <sup>e</sup> demi-journée	